© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Allergie / intolérance / intoxication au cannabis

Par fleurdelys92 Postée le 13/02/2025 16:58

> Bonjour, je fais une réaction très violente depuis quelques mois au cannabis. Je consomme depuis plusieurs années sans problème mais depuis 2ans environ je ne peut plus consommer (fumer) le cannabis sous forme de fleur car cela me provoque systématiquement de grandes douleurs dans le bas du ventre. Mais sous forme de résine RAS. Et les 2 dernières fois ou j'ai essayé de fumer sous forme de fleur récemment cela m'a provoqué en plus des fortes douleurs, une diarrhée aiguë (comparable à une intoxication alimentaire) + du sang dans les selles, jusqu'à 24h après la consommation et une quantité assez importante. Évidemment cette situation me passe largement l'envie de fumer quoi que ce soit mais je m'interroge tout de même sur la nature de l'effet qu'à le cannabis sur mon organisme, déjà pourquoi cette apparition soudaine de douleurs ? et quel effet cela a concrètement sur mon corps pour en arriver là ?

Mise en ligne le 14/02/2025

Bonjour,

Nous comprenons vos inquiétudes par rapport à l'expérience que vous avez eu avec le cannabis. Nous allons tenter de vous répondre au mieux par rapport à vos questionnements à ce sujet.

Les symptômes que vous décrivez évoquent fortement le "syndrôme cannabinoïde", connu comme un ensemble de manifestations de l'organisme en réaction à une consommation de cannabis. Le "syndrôme cannabinoïde" ou "hyperémèse cannabinoïde" apparaît chez les consommateurs réguliers qui fument depuis plus d'un an et se manifeste par des crises régulières de douleurs abdominales intenses, des nausées, des vomissements.

S'il s'agit bien du syndrôme cannabinoïde, il est possible que vous n'ayez pas ces effets avec la résine car étant coupée, elle est moins dosée en THC. Le THC est la substance active du cannabis, à laquelle réagit l'organisme.

La seule façon de ne plus ressentir ces effets est d'éviter toute consommation, comme vous avez décidé de le faire. Il n'y a à ce jour pas de séquelles à long terme connues concernant le syndrôme cannabinoïde.

Cela dit, ces informations ne peuvent pas remplacer le diagnostic d'un professionnel de santé. Si vous le souhaitez, vous pouvez tout à fait consulter votre médecin généraliste pour faire un bilan et envisager d'autres pistes.

Si vous souhaitez échanger avec un écoutant, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13,, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et gratuits. Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,
